

Contrat de Restauration de la Biodiversité (CRB)

Garantir la continuité écologique des espaces prioritaires du Plan du Parc

Financements

Ce projet bénéficie d'un financement de l'Union européenne :
Fonds FEDER, Région



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Contexte et objectifs

- Réaliser une évaluation naturaliste de la fonctionnalité de la Trame verte et bleue sur une zone test de 4 sites du Plan du Parc au travers d'indicateurs naturalistes précis et pertinents ;
- Evaluer les usages des sites et construire une notice de gestion favorable au maintien et à la restauration des continuités écologiques ;
- Vulgariser et accompagner les gestionnaires et utilisateurs des sites ;
- Mobiliser les autres mesures (ex : cibler les mesures « actions ») sur ce site et/ou proposer un cadre opérationnel spécifique (qui pourrait être intégré dans un deuxième CRB à échéance du premier).



Miglos - © Cécile Brousseau

Détail de l'action en 2016 - 2017 :

- Mettre en place un état des lieux chaque année ;
- Mettre en évidence les usages de chaque site ;
- Rédiger une notice de gestion durable des sites.

